



FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE - Section FSU Réunion

Nov 2024



CONGRÈS FSU 2024

Étape 1 : votes

Du **7 au 28 novembre 2024**, les adhérent.es des syndicats de la FSU sont invité.es à voter sur les **rapports d'activité et financier** de la FSU nationale et départementale.

Dans le même temps, se déroule **les élections** pour élire les futures instances nationales.

Les élections au niveau départemental auront lieu en **mai 2025**.

Étape 2 : congrès départemental

Il se tiendra les **9, 10 et 11 décembre**.

Adhérent d'un syndicat de la FSU, vous pouvez y participer en vous pré-inscrivant dès à présent (voir dernière page).

Un congrès est un lieu d'échange et de débat qui permet l'élaboration des mandats de la fédération pour les 3 ans à venir et prépare le congrès national de **février 2025**.

Les textes qui serviront de base aux débats se trouvent aussi dans la revue **POUR**

- RA et listes nationales en présence dans la revue **POUR** que vous avez reçue (également téléchargeable via le lien en dernière page).
- RA et RF départementaux dans cette revue **ANSANM**, avec les appels à voter et le matériel de vote.

Dans un contexte où les services publics et les personnels font l'objet d'attaques sans précédent, la FSU a besoin de s'appuyer sur le soutien de tous ses adhérents pour continuer son action.

FAITES VIVRE LA DÉMOCRATIE SYNDICALE, PARTICIPEZ NOMBREUX !

Marie-Hélène DOR, Christian PICARD

Secrétaires départementaux



CDFN exceptionnel du 19 juin 2024

REGLEMENT ELECTORAL POUR LE VOTE NATIONAL D'ORIENTATION FEDERALE (2024)

Les syndiqué-es seront appelé-es du jeudi 7 novembre au jeudi 28 novembre 2024 inclus à exprimer, individuellement et à bulletin secret, leur choix d'orientation pour la Fédération. Ce vote, organisé conformément à nos statuts, est une des phases de la préparation du 11^e Congrès fédéral national et des congrès départementaux préparatoires. Ce vote est déterminant. Ses résultats servent en effet non seulement de référence pour déterminer la composition des instances nationales de la FSU mais aussi de base pour la désignation des délégué-es aux congrès fédéraux départementaux et national. Ce vote engage aussi chaque syndicat national. C'est en effet sur la base des résultats dans chaque syndicat que celui-ci constitue sa délégation pluraliste dans les instances nationales de la FSU. C'est enfin au sein des listes présentées que seront désigné-es les élu-es qui siégeront dans les instances fédérales nationales au titre des tendances.

Démocratie et pluralisme comptent parmi les principes fondateurs de notre fédération. Permettre à chaque syndiqué-e d'exprimer dans un vote son choix d'orientation et reconnaître « le droit de chaque syndiqué-e de s'associer avec d'autres pour soumettre une orientation alternative au vote des syndiqué-es dans le cadre de la préparation des congrès de la Fédération » sont des illustrations concrètes du fonctionnement démocratique de la FSU et du respect des diversités et du pluralisme.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ces principes, le Conseil Délibératif Fédéral National des 28 et 29 mai 2024 a arrêté les dispositions suivantes.

Textes d'orientation et listes de candidat-es

Les tendances ou groupes de syndiqué-es qui souhaitent participer à la représentation des tendances dans les instances fédérales nationales devront déposer un texte d'orientation et une liste de candidat-es qui seront publiés le 7 octobre sur le site de la FSU et dans la revue « Pour » d'octobre 2024, pour être soumis au vote des syndiqué-es.

Pour être recevables et soumis au vote, un texte d'orientation et une liste de candidat-es devront être accompagnés de la déclaration individuelle de candidature de syndiqué-es **à jour de leur cotisation syndicale 2023-2024 ou 2024-2025**. Les déclarations individuelles de candidatures pourront être transmises sous la forme électronique d'un document scanné au format pdf. Ces listes devraient comporter autant de candidats que de membres titulaires du CDFN, nombre fixé par l'article 5 du règlement intérieur soit 160. Ces syndiqué-es devront relever d'au moins **15** départements et **5** syndicats nationaux différents. Les listes devront comporter au moins autant de femmes que d'hommes. Les listes incomplètes ou non conformes ne sont pas recevables. La longueur du texte d'orientation sous forme électronique, incluant la liste des candidat-es, ne devra pas excéder celle d'une double page de la revue fédérale « Pour », soit environ 8000 signes espaces compris.

Le CDFN des 24 et 25 septembre 2024 validera les listes qui seront publiées avec les textes d'orientation.

Les textes d'orientation et listes de candidat-es (version papier et version informatique), accompagnées des déclarations individuelles de candidature, devront parvenir à la FSU le **mardi 24 septembre à 10 heures** au plus tard. Une copie de chaque liste et texte d'orientation sera remise à ce moment-là à chaque liste candidate. Chaque syndicat national en aura communication après validation par le CDFN.

Procédure de vérification des candidatures

Les noms, prénoms (avec indication de la liste, du syndicat et du département d'origine) des candidat-es qui permettront à chaque liste de se constituer devront parvenir au siège de la FSU **lundi 16 septembre 2024 avant 12 heures**, sous forme informatique selon le modèle communiqué par la fédération. Aucun nouveau dépôt de nom(s) supplémentaire(s) ne sera accepté après cette date.

Ces noms seront communiqués à chaque syndicat national concerné.

A la demande de la fédération, en fonction du présent règlement électoral, chaque syndicat national atteste de la qualité de syndiqué-e à ce syndicat national des candidat-es qui s'en déclarent membres. La réponse de chaque syndicat national devra être communiquée à la fédération au plus tard le vendredi 20 septembre à 12 heures.

Chaque liste sera informée des réponses.

Afin de pouvoir disposer du nombre de candidatures requises, chaque liste est invitée à déposer à la FSU le lundi 16 septembre 2024 un nombre de noms supérieur au nombre nécessaire (160 dont 80 femmes).

Appellation des listes

Chaque liste a le droit de choisir librement son appellation et le sigle correspondant, sous réserve des règles rappelées ci-après.

document complet :

<https://nuage.fsu.fr/index.php/s/4HwNk5K9iLcfjoc>



RAPPORT D'ACTIVITÉ (juillet 2022-nov 2024)

L'actuel secrétariat a été installé le 7 juillet 2022. Depuis, la section départementale FSU a élargi sa composition à 16 syndicats, avec 2 syndicats supplémentaires en 2024, le Snuitam et le Snuas-FP et un en moins, le Snup-CDC. C'est la plus grosse section FSU des outremers en nombre d'adhérents ; ce nombre, arrêté chaque 31 août, a peu fluctué : 31-08-22 : 2259, 31-08-23 : 2272, 31-08-24 : 2282

La FSU Réunion est implantée dans les collectivités territoriales et de nombreux ministères : France Travail, Justice, Environnement (Parc National), Éducation Nationale, Université, Agriculture, Caisse des dépôts (jusqu'à récemment) par exemple.

La composition des instances fédérales (BEFD, CDFD) est pour moitié déterminée par un vote d'orientation qui a lieu tous les 3 ans, l'autre moitié étant répartie entre les SN en fonction de leur nombre d'adhérents. Ainsi en juin 2022, la tendance Alternative Fédérale (AF) a obtenu 65,5% des voix et la tendance Unité et Action et Sans Tendance (UAST) 34,4%.

Le secrétariat de la section est composé de 2 secrétaires départementaux, Marie-Hélène DOR (AF, SNES), Christian PICARD (AF, SNUTER), d'un secrétaire adjoint, Jean-Daniel MAILLOT (AF, SNUTER) et d'une trésorière, Sophie BEGUE (AF, SNASUB).

Un siège de secrétaire adjoint avait été proposé à la tendance UAST mais il est resté vacant.

FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement de la section s'appuie sur une décharge de 0,9 ETP dont la répartition est votée chaque année au CDFD de juin.

Jusqu'en 2024, cette décharge était répartie entre les co-secrétaires, la trésorière, la secrétaire de la FS-SSCT de l'Éduc (compte tenu de la charge importante qu'impose cette fonction) et le SNPES-PJJ (en soutien à son développement).

Le SNPES-PJJ ayant depuis indiqué qu'il n'en avait plus besoin et la tendance UAST qu'elle ne souhaitait plus que la secrétaire FS-SSCT en bénéficie, les moyens ainsi récupérés ont permis d'augmenter la décharge de la trésorière et de compléter la décharge accordée par le SNUIPP à un représentant de la FS-SSCT (SNUIPP) pour soutenir la secrétaire de la FS-SSCT et se charger de la coordination des syndicats de l'Éducation pour l'année scolaire 2024-25.

Le fonctionnement de la section s'appuie sur la tenue de réunions régulières en mode hybride, habitude prise depuis la période Covid et poursuivie depuis pour favoriser la participation lourdement impactée par les difficultés de circulation bien connues dans notre île. Ceci a eu pour effet d'atteindre plus régulièrement le quorum. Quand celui-ci n'est pas atteint et qu'un vote est requis (systématique pour toute prise de décision), un BEFD ou un CDFD de repli a été convoqué.

REPRÉSENTATIVITÉ

La préparation des élections professionnelles de décembre 2022 a été le gros dossier de début de mandature.

Résultats nationaux

Les enjeux étaient d'obtenir un siège au CSFPT, de renforcer la représentativité de la FSU dans chaque secteur et de retrouver sa 1ère place à la Fonction Publique d'État. C'est chose faite à l'exception du dernier objectif qui n'a pas été atteint mais reste à portée puisque l'écart avec la 1ère force n'est que de 0.7 %.

La FSU est donc la 2ème OS de la Fonction Publique de l'État avec 17.1 % mais est bien toujours la 1ère force à l'EN, au ministère de l'agriculture (dans le cadre de la liste Élan Commun avec le SNUITAM-FSU, la CGT et SUD) et aux Commissions Paritaires de Pôle-Emploi. Elle est 3ème dans l'enseignement supérieur mais perd son siège à la Justice.

Résultats locaux

La FSU renforce sa 1ère place à l'Éducation Nationale toutefois elle perd son siège à la CCP des AED et AESH, ce qui doit nous alerter sur la nécessité impérieuse de davantage travailler en direction de ces catégories de personnels.

Elle progresse parmi les personnels administratifs, de santé et sociaux, 1ère à la CCP des ATPSS, 1ère à la CAPA des infirmières et AS, chez les directeurs de SEGPA, reste stable au niveau des enseignants en étant toujours 1ère dans le second degré et en récupérant même un siège de plus à la CAPD des PE.

Pour les collectivités territoriales, le SNUTER se voit renforcé :

2 sièges au CST du Département (4ème position), 3 sièges au CST de la Région (2ème position). Le SNUTER-FSU effectue une percée historique au SDIS alors même que la section vient de s'ouvrir : 2ème au CST et à la CAP-C et 1^{er} dans les CAP de catégories A et B.

Dans les communes, la jeune section de la commune de St-Paul obtient d'emblée 1 siège au CST.

Dans les autres communes les résultats sont plus contrastés.

Au Parc National de la Réunion, le SNE maintient sa représentativité avec un siège de titulaire et un suppléant obtenus au CSAL, elle se place comme second syndicat de l'établissement public malgré un taux de participation qui s'effondre (moins d'un agent sur 2 a voté !)

Le SNE arrive à se maintenir malgré l'hégémonie de FO et le peu de militants actifs parmi ses adhérents dont le nombre est pourtant en hausse !!!

A Pôle Emploi le SNU-FSU est 3ème du fait d'un nombre important de listes en présence.
Au ministère de la Justice, la FSU recule tant nationalement que localement.
Au ministère de l'Agriculture (lycées agricoles et CFA), la liste l'Elan Commun est 2ème au CSA, 1ère à la CCP des contractuels de l'EPLEFPA.
Université
la FSU a fait liste commune avec la CGTR. Celle-ci arrive en 3ème position au CSA d'Établissement et fait face à une sur-représentation du Sgen-Cfdt qui est le syndicat soutenu par le président de l'Université de l'époque.
En conclusion, la représentativité de la FSU Réunion sort globalement renforcée de ces élections professionnelles même si le constat doit resté prudent.
CESER/CCEE

Si la FSU dispose toujours d'un siège au CESER, à l'occasion du renouvellement de ces 2 instances en décembre 2023, elle a perdu celui qu'elle occupait au CCEE depuis sa création suite à une décision du Préfet de la Réunion d'écarter les organisations syndicales.
En conséquence la FSU Réunion a fait appel de cette décision et sollicité un avocat. L'audience de mai 2024 en référé auprès du TA n'a pas abouti, reste maintenant la démarche au fond qui est en cours.
À l'installation de la nouvelle mandature, la FSU est à nouveau présente au bureau du CESER.

CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIAL

La période couverte par ce rapport d'activité est faite de régressions sociales tous azimuts. La mandature Macron-Philippe-Castex-Borne-Attal se caractérise par la volonté d'en finir avec l'État social, le droit syndical et les services publics. L'orientation est clairement ultra-libérale au profit du patronat et de ses besoins. Quand il se plaint de manquer de main-d'œuvre ou de crouler sous le poids des « charges », il obtient la réforme des retraites, de l'assurance-chômage, le RSA conditionné, et pour l'Éducation nationale celles de la voie pro et des groupes de niveaux au collège.
Ces orientations politiques ont été âprement contestées que ce soit dans l'opinion et dans l'action syndicale, tout particulièrement celle de la FSU ; ces orientations ont aussi conduit à un rejet de plus en plus marqué de la Macronie.
Les pratiques autoritaires qui en ont découlé avec l'utilisation ad nauseum du 49.3 ou les emprunts au programme de l'extrême-droite (loi immigration par exemple, opération Wuambushu à Mayotte,...) ont abouti au renforcement des partis d'extrême-droite, en capacité de fait d'imposer leurs thématiques au gouvernement.
En 2023, la Macronie perd sa majorité absolue à l'Assemblée Nationale, le RN prospère et arrive 1^{er} aux élections européennes en 2024. S'ensuit une dissolution de l'AN décidée par E. Macron qui conduit à marginaliser encore davantage sa coalition, placer en 1ère position le bloc de gauche (NFP) et augmenter le nombre de députés RN. Cette « tri-partition » paralyse les institutions et complique la formation d'un gouvernement.

Libertés publiques/paritarisme

Indépendamment de cette chronologie, la période de ce RA est marquée par des atteintes de plus en plus nombreuses aux libertés publiques : nassage des manifestations parisiennes contre la réforme des retraites, répression des mouvements sociaux, interdiction de manifester pour la défense des palestiniens de Gaza par ex. Il aura fallu des recours au TA pour s'y opposer.
Dans le même but et après avoir réduit le champ d'application du paritarisme, le gouvernement poursuit ses attaques contre les droits syndicaux, notamment le droit de grève ; à la faveur des JO, il était question de limiter le droit de grève dans les transports publics.

ACTION

Ce contexte général, sociétal et politique, impose à la FSU de relever plusieurs défis :

- face au délitement du champ politique, il lui appartient désormais, avec d'autres organisations (associations, syndicats, collectifs,...), de porter un projet sociétal,
- face à l'ultra-libéralisme, il lui appartient de défendre les outils de cohésion sociale,
- face aux difficultés de notre département que l'ensemble des mesures gouvernementales concourent à aggraver, il lui appartient de définir une stratégie de lutte.

C'est pourquoi, chaque fois que nécessaire, elle a initié ou participé à des intersyndicales et des collectifs.

SERVICES PUBLICS

Après la Loi de Transformation de la Fonction Publique de 2019, le gouvernement envisageait une seconde réforme. Elle est actuellement au point mort mais l'intention était bien d'affaiblir encore davantage les Services Publics et d'en livrer des pans entiers au secteur privé. La lutte menée par la FSU vise donc aussi bien à défendre les statuts des personnels qu'à s'opposer à l'affaiblissement des services publics et à leur privatisation rampante. Celle-ci est en germe notamment dans la transformation de Pôle-Emploi en France Travail, ou encore dans l'introduction d'une part de mérite et de contractualisation dans les rémunérations des fonctionnaires ou dans l'appui de l'État à la montée en puissance de l'enseignement privé...
D'autre part, la baisse programmée par Bercy des crédits alloués aux services publics vient aggraver une situation déjà très difficile. Cette baisse concerne plus de 10 milliards de crédits annulés pour la seule année 2024.
La FSU Réunion a participé à toutes les mobilisations spécifiques FP qu'il s'agisse par ex du 29 septembre 2022 sur la

question salariale ou plus récemment le 19 mars 2024 sur ce même sujet.

ÉDUCATION

Les attaques contre les SP n'ont pas épargné le système éducatif pourtant érigé en priorité dans les discours gouvernementaux.

Ainsi la période a été marquée par la lutte contre la réforme de la voie professionnelle, le Pacte enseignant et plus récemment le « Choc des Savoirs » ; sur cette thématique, la FSU Réunion, comme la FSU nationale, s'est impliquée dans la mobilisation intersyndicale du samedi 25 mai 2024. A la Réunion cela s'est traduit par un séminaire intersyndical élargi aux organisations de parents d'élèves et ouvert à tous les personnels de l'académie.

RÉFORME DES RETRAITES

Cette réforme a été le grand sujet de la période avec plus de trois mois de mobilisation dans un contexte d'unité syndicale historique. La FSU Réunion a participé et animé toutes les initiatives et les mobilisations contre cette réforme portant à 64 ans l'âge de départ. Elle a été moteur dans l'organisation des intersyndicales. Les initiatives ont été nombreuses : manifestations, blocage des axes routiers, « casseroles » lors de visites ministérielles, multiplication des sites de rassemblement (grandes surfaces, SRPP,...). La mobilisation a connu des taux inégalés depuis des années même si elle a subi le jeu d'usure imposé par l'attentisme stratégique du gouvernement jusqu'au déclenchement du 49.3.

Si la bataille n'a pas été gagnée, celle de l'opinion l'a largement été y compris au niveau parlementaire puisqu'au final le recours au 49.3 a été motivé par la conviction, projection chiffrée à l'appui, que la réforme serait rejetée par un vote. Tout cela a été rendu possible par la persistance et l'ampleur des mobilisations syndicales.

A la Réunion, la problématique de l'ITR dans la Fonction Publique de l'État et son extinction totale en 2028 s'ajoute à la question des retraites et de la cherté de vie. La FSU Réunion dispose depuis plusieurs années d'un mandat défini en concertation avec la SFR (Section Fédérale des Retraités) pour la mise en place d'un mécanisme compensatoire de vie chère pour tous les retraités de la Réunion. Mandat partagé par l'ensemble des SD des départements et territoires concernés lors des instances nationales. Dans ce cadre, courant mai 2024, à la faveur d'une visite de la ministre des outremer, la FSU a participé avec l'ensemble de l'intersyndicale locale à l'élaboration de propositions pour répondre à la suppression programmée de l'ITR. Le gouvernement a prévu en décembre 2023, à la faveur d'un Projet de Loi de Finance (adopté par 49.3) un mécanisme de compensation pour les territoires du Pacifique et Saint-Pierre et Miquelon mais en écartant Mayotte et la Réunion. Ce mécanisme repose sur une sur-cotisation volontaire au RAFP.

Dans le cadre intersyndical qui s'est construit sur ce dossier nous avons défendu l'équité de traitement pour tous les territoires concernés mais aussi la nécessité de s'appuyer sur un modèle qui n'implique ni sur-cotisation ni fonds de pension et l'élargissement de ce dispositif aux trois versants de la FP puisqu'à ce jour l'ITR ne concerne que les fonctionnaires d'État. C'est ainsi que nous avons pu rencontrer la

Ministre des outremer auprès de qui nous avons exposé notre position. Cependant et depuis lors, l'absence d'un gouvernement de plein exercice a laissé ce dossier en suspens.

LANGUE RÉGIONALE

La FSU Réunion est pleinement impliquée dans la défense de la langue régionale et de son enseignement. Elle a un représentant au CALR qui porte toutes ses revendications. C'est bien son intervention auprès des autorités académiques qui a permis de réactiver cette instance trop peu souvent réunie et dont le fonctionnement laissait à désirer. Après de nombreuses interventions et rappels des textes, le fonctionnement du CALR est enfin celui d'une instance « normale » qui rend des avis sur la question de la langue régionale de la Réunion : le créole réunionnais.

La FSU est un membre fondateur du collectif « 20 ans de créole à l'école, pour le droit des enfants réunionnais », collectif très large de syndicats, associations, collectivités, personnalités et partis politiques qui multiplie les initiatives pour que les décideurs (Académie, Région) jouent pleinement leur rôle pour un développement réel et harmonieux du créole réunionnais à l'école de la Réunion. C'est ainsi qu'il a été possible d'avancer sur un « Plan pour l'Enseignement de la Langue et de la Culture Réunionnaises » en mars 2023. Celui-ci est en cours de discussion avec les autorités académiques et doit être présenté pour vote lors du prochain CALR. Ambitieux, il émane des actrices et acteurs de terrain et pose les bases d'un travail entre l'ensemble des partenaires : Education Nationale, Culture, collectivités locales réunionnaises,...

ÉLARGISSEMENT DES LUTTES

Au-delà des combats purement syndicaux, la FSU a été moteur ou partie prenante de mobilisations sur les problématiques LGBTQ+ (marches des visibilité), pour l'égalité femmes-hommes, le droit à l'avortement, les problématiques anticoloniales (Chagos, Palestine,...), contre l'opération Wuambushu à Mayotte, la loi Immigration, contre l'Extrême-Droite notamment.

LGBTQ+

La FSU participe dorénavant systématiquement à la marche des visibilité qui se tient chaque année à la mi-mai.

Égalité Femmes-hommes

Chaque 8 mars (journée internationale de lutte pour les droits des femmes et l'égalité), la FSU est à l'origine des rassemblements intersyndicaux sur le thème de l'égalité femmes-hommes : 2022, place Paul Verges, 2023 : préfecture, 2024 :

Barachois. Ces initiatives se sont accompagnées d'interventions sur des thèmes aussi variés que les discriminations au travail, le droit à l'avortement, les problématiques de genres à l'école,...

Par ailleurs, la FSU Réunion s'est impliquée dans la lutte contre les VSS en particulier lors de la mobilisation intersyndicale du 25 novembre 2023 et pour le droit à l'avortement lors de la mobilisation du 28 septembre 2023.

Chagos

Le CDFD du 23 juin 2023 a voté à l'unanimité le soutien à la candidature au Prix Nobel de la Paix de l'association « Groupe Réfugiés Chagos » , la FSU Réunion a également accordé une aide financière de 500 euros à cette association pour lui permettre de participer à la Semaine Créole de St-Denis du 23 au 29 octobre 2023.

Palestine

En cohérence avec sa défense du droit à l'auto-détermination des peuples, la FSU Réunion appelle à participer à toutes les marches organisées par l'association « Réunion-Palestine » pour défendre les palestiniens contre les bombardements de Gaza par l'armée israélienne.

Wuambushu

le CDFD du 23 juin 2023 a donné mandat à la FSU Réunion d'appeler à participer aux manifestations contre les opérations Wuambushu à Mayotte, organisées par le ministère de l'Intérieur pour expulser les migrants d'origine comorienne en détruisant les bidonvilles dans lesquels ils avaient trouvé refuge.

La FSU réaffirme son attachement aux droits humains et son refus des discriminations et de toute forme de racisme.

Loi Immigration

C'est donc en toute logique que la FSU a participé à la mobilisation du 21 janvier 2024 contre la loi Immigration.

Extrême-Droite

La dissolution de l'AN en juin 2024 a ouvert la voie au risque majeur de voir l'ED arriver au pouvoir. Face à cela, la FSU Réunion, comme la FSU nationale, a appelé à voter pour le programme du NFP. S'il n'est pas dans les habitudes de la fédération de s'impliquer dans une campagne électorale, le danger était trop grand pour rester à l'écart du débat public. Il s'agissait donc de trouver le bon équilibre entre refus d'apparaître inféodé à un parti et nécessité de prendre position. Les débats au sein des instances fédérales ont permis de trouver ce point d'équilibre par un rappel de nos mandats syndicaux. Deux mobilisations ont été organisées le 15 juin et le 8 juillet.

La FSU Réunion a encouragé ses militants à s'impliquer dans la campagne de l'entre-deux-tours au sein d'un collectif large qui s'est constitué à la Réunion et a permis, comme dans l'Hexagone d'entraver les ambitions du RN.

Au final, l'AN se divise en 3 blocs dont aucun ne dispose d'une majorité suffisante pour gouverner.

Il incombe de ce fait au mouvement syndical de ré-affirmer ses revendications et de construire les luttes nécessaires pour les faire aboutir. C'est pourquoi la FSU Réunion a pris l'initiative d'organiser une rencontre et des échanges au-delà du seul arc intersyndical habituel en direction de la « société civile organisée » qui partage nos valeurs. Le but est de bâtir un ensemble de revendications pour la Réunion et de définir des actions pour les faire aboutir. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu mais à l'heure où s'écrivent ces lignes, les choses sont en stand-by.

L'unité syndicale

L'arc FSU, CGTR, Solidaires est bien ancré ; en plusieurs occasions il a pu être élargi à d'autres OS mais aussi dans certains cas au tissu associatif de la Réunion.

L'unité syndicale a été l'élément moteur de la mobilisation contre la réforme des retraites par exemple. Cette pratique unitaire s'est poursuivie sur d'autres dossiers : Fonction Publique, ITR, Chocs des savoirs,...

La FSU Réunion a souvent eu un rôle moteur au sein de ces intersyndicales.

FORMATION SYNDICALE

Les stages syndicaux de la période ont été nombreux et très bien suivis :

- « Services publics » (oct 2022) avec Benoît Teste,
- « Conditions de travail » (Nov 2022) avec Hervé Moreau,
- « Retraites » avec Michel Zerwetz (oct et nov 2022, Déc 2023, avril 2024),
- Égalité Femmes/hommes (sept 2023) avec Ludivine Debacq ainsi que des sessions destinées aux militants ; « Accompagner les collègues en souffrance » (sept 2023), formation des élu.es des FS-SSCT (oct 2023).

Par ailleurs, à l'heure où s'écrivent ces lignes 2 formations sont programmées : « accompagner les personnels en situation de handicap » et « comment militer aujourd'hui? ».

La participation importante à ces sessions témoigne d'une forte vitalité de la section départementale puisqu'à chaque session les salles sont pleines et nous sommes même de plus en plus souvent obligés de refuser des inscriptions faute de capacité suffisante des salles.

COMMUNICATION

La mandature précédente avait permis de développer des outils qui ont amélioré la communication au sein de la FSU Réunion. Ces outils sont toujours utilisés.

Communication extérieure

Facebook

Dépoussiérée au cours de la précédente mandature, la page Facebook est régulièrement alimentée et connaît une audience qui progresse. Elle permet notamment de publier les appels à mobilisation, ce qui constitue une caisse de résonance supplémentaire en phase avec le développement des réseaux sociaux.

Le but est aussi d'associer les comptes ou pages des SN présents à la Réunion.

Site internet

De même, depuis que le site a été rénové en profondeur en 2020 sur le modèle national il est régulièrement alimenté. Il est hébergé à l'adresse : <https://fsu974.fsu.fr/>.

Il permet à la FSU Réunion de communiquer sur ses actions et mobilisations mais sert aussi à faire la promotion de ses syndicats et dispose d'un lien permettant une première démarche en vue d'une adhésion : <https://fsu974.fsu.fr/syndicats-FSU/>.

En outre, afin de mobiliser, la FSU s'appuie sur ses syndicats pour relayer les appels puisqu'elle n'a pas d'accès direct aux adhérents. Dans l'Éducation, elle dispose d'un accès aux boîtes professionnelles de tous les personnels de l'académie, ce qui permet de leur adresser des messages réguliers, en particulier les appels à manifestation mais aussi des informations, compte-rendu de réunions institutionnelles,...

Cela contribue grandement à la visibilité de la FSU auprès de ces personnels.

Presse

La FSU est dorénavant clairement identifiée dans les médias locaux et, en dehors de ses conférences de presse, est régulièrement sollicitée par exemple lors des rentrées scolaires en tant que 1ère organisation de l'EN mais aussi en fonction de l'actualité à l'occasion des mobilisations auxquelles elle participe. Certains media vont parfois jusqu'à présenter la FSU comme la « porte-parole de l'intersyndicale ».

Toutefois il ne faudrait pas ignorer les difficultés de la presse écrite réunionnaise qui ont amené la FSU à soutenir publiquement le journal « Le Quotidien » quand celui-ci était menacé de disparition.

Communication interne

Le mail reste l'outil essentiel mais en cas d'urgence et pour améliorer la circulation de l'information des listes Signal existent et sont régulièrement utilisées (Bureau, Syndicats EN).

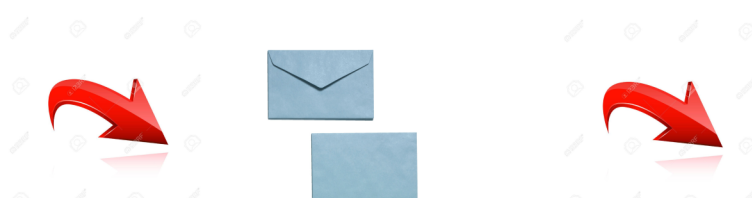
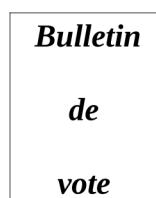
Le nuage FSU est un excellent outil qui a permis au secrétariat d'organiser des consultations internes, les inscriptions aux stages, la rédaction de textes en mode collaboratif (déclaration liminaire d'instances,...) et de partager des dossiers et/ou archives selon les besoins.

La crise sanitaire avait conduit à mettre en place des visio-conférences pour réunir les instances de la FSU Réunion. Cette habitude s'étant dorénavant ancrée, la FSU Réunion s'est dotée d'un compte ZOOM.

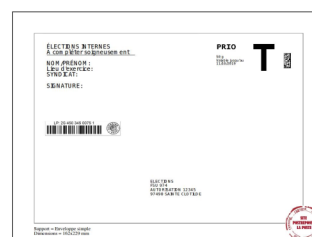
Local de St-Denis

Le local est partagé par la FSU, le SNUIPP, le SNEP et le SNUEP. Il continue d'être aménagé avec une grande salle principale dorénavant climatisée qui permet d'accueillir les réunions et les conférences de presse. Chaque composante dispose par ailleurs de son espace propre. Ce local est également ouvert à tous les SN qui souhaitent s'y réunir.

MODALITÉS DU VOTE PAR CORRESPONDANCE (sauf organisation propre à votre syndicat)



ne rien écrire ici



renseignez, signez et postez !

BILAN FINANCIER 2023-2024 de la FSU

Pour la période du 01.09.2023 au 31.08.2024
Solde du compte au 31.08.2024: 37 226,15€

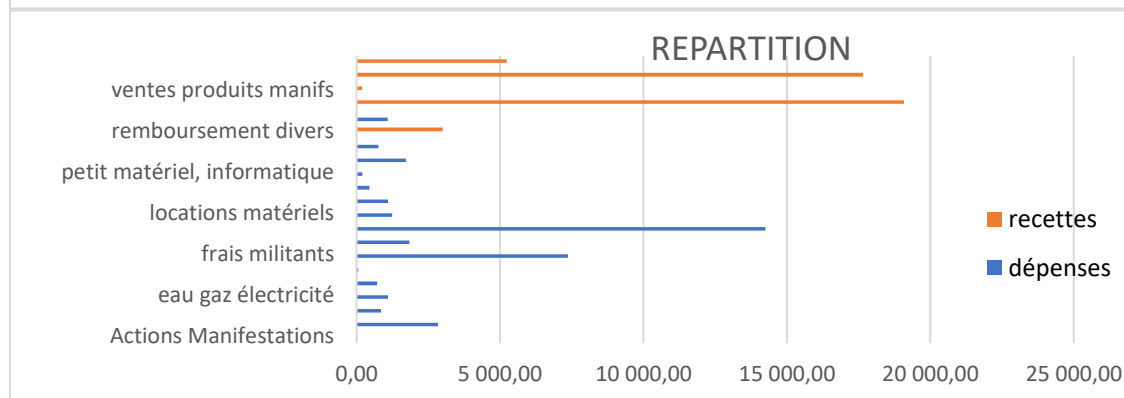
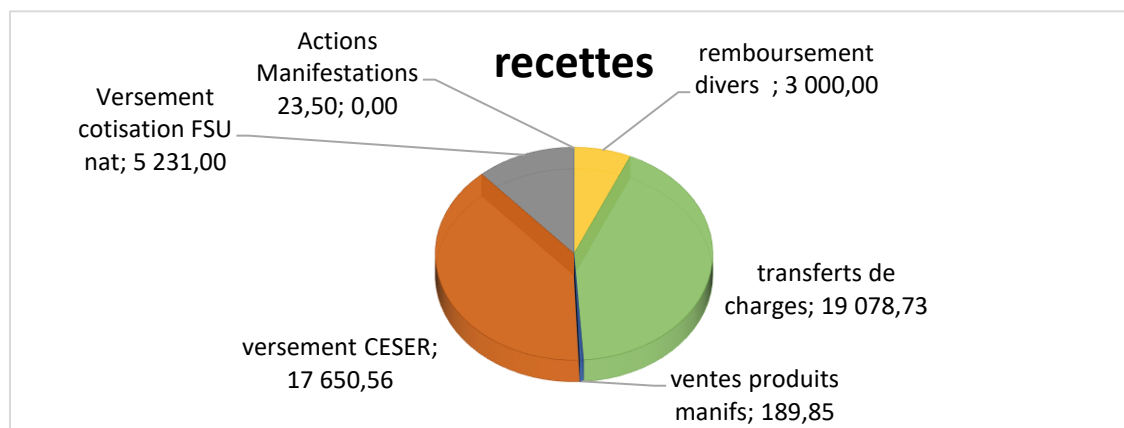
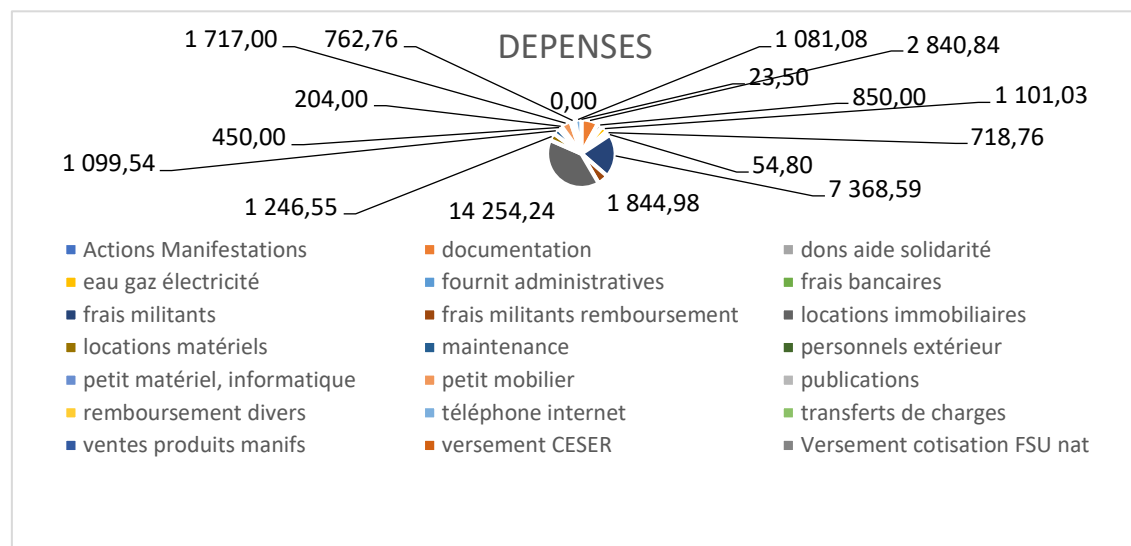
Recettes : 45 150,14 €

Charges locatives à percevoir : 4 604,98 €

Dépenses : 33 772,89 € sur plusieurs postes

Bénéfice de l'exercice : 13 222,23 €

Désignations	dépenses	recettes
Actions Manifestations	23,50	0,00
documentation	2 840,84	
dons aide solidarité	850,00	
eau gaz électricité	1 101,03	
fournit administratives	718,76	
frais bancaires	54,80	
frais militants	7 368,59	
frais militants remboursement	1 844,98	
locations immobilières	14 254,24	
locations matériels	1 246,55	
maintenance	1 099,54	
personnels extérieur	450,00	
petit matériel, informatique	204,00	
petit mobilier	1 717,00	
publications	762,76	
remboursement divers		3 000,00
téléphone internet	1 081,08	
transferts de charges		19 078,73
ventes produits manifs		189,85
versement CESER		17 650,56
Versement cotisation FSU nat		5 231,00
CHARGES		PRODUITS
33 772,69		45 150,14





École Émancipée Réunion se félicite d'être partie prenante d'Alternative Fédérale et de travailler en concertation permanente autour du débat d'idées, de la confrontation des points de vue au sein d'une fédération combative et revendicative.

La période enjambe 2 mandatures Macron marquées par son déclin progressif et une politique de remise en cause des dispositifs de solidarité, d'attaques contre les services publics, contre les salariés, les chômeurs, un rejet du dialogue social et des organisations syndicales. Ces orientations ont aggravé une crise déjà profonde et malgré les échecs électoraux successifs, le président de la République use de ses prérogatives pour maintenir un cap pourtant rejeté dans les urnes.

C'est dans ce contexte que la FSU Réunion s'est attachée à la fois à défendre ses revendications et les intérêts propres à notre territoire ultramarin. En effet, qu'il s'agisse d'exiger l'abrogation de la réforme des retraites, de défendre les emplois publics à la Réunion, la langue régionale ou encore l'ITR, la FSU Réunion a répondu présente.

École Émancipée Réunion appelle à voter :
POUR la liste « École Émancipée et des syndiqués hors tendance »
POUR le rapport d'activité de la FSU Nationale,
POUR les rapports d'activité et financier de la FSU Réunion,

Ce vote s'accompagne d'un vote d'orientation nationale qui consacre l'un des piliers essentiels de la FSU : le droit de tendance. Il s'agit à la fois d'affirmer l'unité au sein de la fédération et de reconnaître aux adhérents et militants le droit de se regrouper pour défendre leurs points de vue singuliers. Ce pluralisme, unique dans le paysage syndical, fait la force de la FSU puisqu'il permet la confrontation par le débat d'idées.

Notre tendance, **École Émancipée**, est féministe, humaniste, anti-coloniale, avec le souci d'ancrer nos revendications et nos actions au plus près de notre territoire, la Réunion. C'est pourquoi nous nous retrouvons parfaitement dans la ligne défendue par la majorité Alternative Fédérale qui anime la section départementale.

Au niveau national, **École Émancipée** prend une part active dans la vie de la fédération et ses interventions régulières dans toutes les instances enrichissent et orientent les débats et contribuent ainsi aux prises de décision.

Le contexte politique inédit avec une Assemblée Nationale divisée en 3 blocs, l'incapacité du président de la République à respecter le message des électeurs, son obstination à vouloir perpétuer la même politique, son refus d'abroger la réforme des retraites confèrent au mouvement syndical une grande responsabilité. Il nous faudra en effet mener les mobilisations nécessaires pour le faire plier.

École Émancipée défend une FSU offensive et revendicative capable de prendre des initiatives fortes pour obtenir des avancées pour tous : de meilleurs services publics, de meilleurs salaires, des emplois statutaires, de meilleures conditions de travail, le respect de nos droits, une fiscalité juste,...

Signataires : Françoise Lepoan (SNES), Eric Merlac (SNES)

La démocratie dans la FSU Réunion s'exprime pleinement à l'occasion des congrès qui sont l'occasion de mettre au vote des adhérents les Rapports d'Activité et Financier. Ainsi, chaque adhérent peut se prononcer sur le travail militant entrepris sur les 3 années écoulées et sur l'utilisation du budget.

Le rapport d'activité (RA) n'est pas une simple énumération des actions menées mais bien une synthèse d'éléments permettant d'apprécier tant l'activité sur la période que les pistes d'amélioration.

Alternative Fédérale (AF) fête cette année ses 20 ans à la tête de la FSU Réunion !

AF regroupe des militants de plusieurs tendances existantes (Unité et Action, École Émancipée, Front Unique,...) mais aussi sans étiquette de tendance. Ils et elles sont issu.e.s de la quasi totalité des syndicats que regroupe notre section départementale.

Il s'agissait en 2004 de renouer avec l'esprit fondateur de la FSU -qui faisait défaut à la direction de l'époque- selon lequel chaque syndicat, quel que soit son nombre d'adhérents ou son implantation, et chaque tendance, quelle que soit son importance numérique, devaient pouvoir trouver leur place dans la fédération et être traités sur un pied d'égalité.

Cette dynamique s'est poursuivie et renforcée, inscrivant la FSU Réunion dans le paysage de la Fonction Publique Territoriale, de l'Environnement, France Travail, la Justice, l'Éducation,...

La tendance **AF** s'est constituée autour du projet de remettre au cœur de l'activité de la FSU Réunion ce qui avait été relégué au second plan : un espace de débats et d'échanges. Cet esprit fondateur est bien vivant et guide toujours les actions de notre section départementale.

AF s'inscrit fermement dans une volonté d'unité d'action et se donne pour mandat de construire l'unité syndicale hors de ses murs pour être moteur dans les mobilisations et les actions. Cette position centrale est aujourd'hui reconnue par nos partenaires.



AF est aussi attachée à permettre à toutes et à tous d'être les mieux informé.es possible pour défendre leurs droits et faire face aux attaques. C'est pourquoi l'organisation de stages de formation syndicale est un des axes forts de cette mandature.

La période considérée est marquée par des politiques hostiles aux dispositifs sociaux de solidarité (services publics, prestations sociales, retraites,...) que nous défendons. En outre, le marasme politique place les organisations syndicales devant l'impérieuse nécessité de construire des mobilisations à la hauteur des avancées sociales nécessaires.

La mobilisation contre la réforme des retraites a marqué le retour d'un cadre unitaire historique comprenant l'ensemble des organisations. **AF** a impulsé cette dynamique qui a permis à la FSU Réunion de s'inscrire pleinement dans cette lutte.

AF est particulièrement attachée à la défense des services publics, de l'emploi, des salaires, des conditions de travail, de la langue et de la culture Réunionnaises, de l'égalité femmes-hommes, des droits LGBTQ+, de la Palestine, et s'est opposée aux réformes scolaires de la Voie Professionnelle, du Choc des savoirs, ... autant de sujets qui ont amené la FSU Réunion à s'appuyer sur une dynamique unitaire pour y répondre.

Le congrès départemental de décembre prochain sera l'occasion de fixer les perspectives militantes de la FSU pour les 3 années à venir. **AF** y prendra toute sa place.

**ALTERNATIVE FÉDÉRALE
appelle à voter POUR
les rapports d'activité et
financier de la FSU Réunion.**

Signataires : Marie-Hélène DOR (SNES, SD FSU), Christian PICARD (SNUTER, SD FSU), Ali ELAROUTI (SA SUI), Elixabet ALFARO (SA SNICS), Daisy VIRGINIE (SA SNASUB), Didier DUFOUR (co-SA SNUEP), Jérôme PAYET (délégué FSU-EMPLOI RÉUNION), Stéphanie SADOUE (SD SNEPAP), Jean-Luc PAYET (co-SA SNUEP), Nathalie ETHEVE (FSU-SNUIPP), Jennifer LOPIN (co-SA SNUEP), Fanny MARTY, Patricia DURNERIN (co-secrétaires SNUAS-FP), Olivier DIEAZANACQUE (SNEP), Chloé BOURMAUD (SNESUP), Cendrine PEIGNON (SNUEP), Aurélie GIGANT (SNES), Philippe ROUET (SNASUB), Gwenaëlle PENNOBER (SNESUP), Pascal MARCHETTI (SNUEP), Mickael TABLE (SNES), Lionel LEDUC (SNESUP), Guillaume ARIAUD (FSU-SNUIPP), Patricia CROSSON (SNES),...

Unité & Action et Sans Tendance

Tou(te)s les adhérent(e)s des syndicats appartenant à la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) sont appelé(e)s à s'exprimer sur les rapports d'activité et les rapports financiers présentés par les directions fédérales nationale et départementale, ainsi qu'à renouveler les directions fédérales.

A l'occasion du dernier scrutin, nous avons appelé à voter pour le rapport d'activité départemental « pour marquer notre accord avec certaines évolutions positives » notées en début de mandature précédente (2020-2021)

Malheureusement, force est de constater que le secrétariat départemental actuel a fortement tendance à considérer la FSU comme un « super syndicat », et nous ne pouvons que regretter que son fonctionnement ne respecte pas les règles élaborées par tous les syndicats qui ont créé la FSU.

En effet, en intersyndicale, la FSU consulte systématiquement les autres fédérations en oubliant parfois d'associer à ses décisions les syndicats nationaux qui la composent. De même, nous regrettons que les champs de compétences et de mandats de tous les syndicats ne soient pas toujours été respectés conformément à la logique de « indépendants » de la FSU.

Il est fort dommageable que la FSU ait des mandats contraires à certains de ses syndicats nationaux. Cela les met particulièrement en porte-à-faux avec leurs propres adhérent(e)s.

Enfin, la dernière mandature a été marquée par une « gouvernance » maltraitante de certain(e)s militant(e)s : outre la volonté de caporalisation des élu(e)s dans certaines instances (par ex : mise en danger du fonctionnement intersyndical du comité médical), des militant(e)s se sont vu(e)s empêchés dans leur travail militant par des méthodes dignes du pire des néo management, que la direction actuelle est prompte à dénoncer et... à appliquer semble-t-il.

C'est pour ces raisons que nous appelons à :



constater que le secrétariat fortement tendance à considérer la syndicat », et nous ne pouvons que constater que son fonctionnement ne respecte pas par tous les syndicats qui ont créé la

FSU consulte systématiquement les parfois d'associer à ses décisions les composent.

les champs de compétences et de n'aient pas toujours été respectés fédération de syndicats

Pour le vote n° 1 (orientation fédérale nationale) nous appelons à voter **POUR** la liste « **Unité & Action et Sans Tendance** ».

Pour le vote n° 2 nous appelons à voter **POUR** le rapport d'activité présenté par la direction fédérale nationale.

Pour le vote n° 3 nous appelons à voter **CONTRE** le rapport d'activité présenté par la direction fédérale départementale.

Pour le vote n° 4 nous appelons à voter **POUR** le rapport financier présenté par la direction fédérale départementale.

Véronique BOISSEL (SNES-FSU), Benoît CAQUELARD (SNEP-FSU), Stéphanie ERNEST, Pierre FOURNY (SNES-FSU), DAMIEN LAUDE (SNEP-FSU), Mylène MOUNICHY (FSU-SNUIPP), Clémence NEMBLY (FSU-SNUIPP), Nora CHELALOU (FSU-SNUIPP), Corinne PEYRE (SNES-FSU), Victor RODRIGUES (SNES-FSU)...

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL FSU RÉUNION

9, 10 et 11 décembre 2024

Salle Gramoun Lélé, Saint-Benoit



Pour participer à la vie de notre fédération et décider ensemble de ses revendications et actions pour les 3 ans à venir, rien de mieux que de participer à son congrès.

Vous pouvez donc dès à présent vous pré-inscrire via le formulaire en ligne ci-dessous

4 thèmes seront débattus :

1. Éducation, Formation, Recherche, Culture
2. Défendre et promouvoir la modernité de la Fonction Publique
3. Rupture écologique, droits humains et justice sociale
4. Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien

PRÉ-INSRIPTIONS en ligne:



Revue fédérale nationale (*POUR*) via ce QR code :



**ENGAGÉ-ES POUR LA
FONCTION PUBLIQUE**